

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Destination	Superficie (m ²)	Destinataire
ER1	Emplacement réservé : Déviation de Dreux par Sainte-Gemme-Moronval	170344.1	Etat
ER2	Emplacement réservé : Création d'une sente piétonne reliant le quartier des Bâtes à la rue Saint-Thibault	401,0	Commune
ER3	Emplacement réservé : Création d'une voie reliant la rue Gauthier à la rue des Riottes	1405.1	Commune
ER4	Emplacement réservé : Cheminements piétonniers et allées perspectives intérieures au Bois des Buissons	11549.1	Commune
ER5	Emplacement réservé : Création d'une voie reliant l'avenue des Fenots et le boulevard de l'Europe (quartier des Bâtes)	2456.4	Commune
ER6	Emplacement réservé : Voirie de liaison Madeleine Roussel - Martin / Gatineau	1183	Commune
ER7	Emplacement réservé : Elargissement RN 12 (ouvrage public)	248625.6	Etat
ER8	Emplacement réservé : Espaces verts - aménagement voirie écran paysager Gare de triage - Cité Le Moulec	1181.3	Commune
ER9	Emplacement réservé : Ouverture d'un chemin de crête (sente des Maillotières) et aménagement d'une placette (ouvrage public)	300	Commune
ER10	Emplacement réservé : Création d'une voirie de désenclavement de la zone AU	487.1	Commune
ER11	Emplacement réservé : Mise en relation de la sente des Maillotières et du chemin des Pommiers	213.6	Commune
ER12	Emplacement réservé : Elargissement d'environ 3 mètres de la rue de Torçay	71.4	Commune
ER13	Emplacement réservé : Exutoire assainissement EP quartier des Chamards	895.8	Commune
ER14	Emplacement réservé : Réseau assainissement EU quartier des Chamards / station d'épuration des Châtelets	1563.8	Commune
ER15	Emplacement réservé : Création voirie depuis rue Albert Thomas	587.5	Commune
ER16	Emplacement réservé : Aménagement du chemin des Gétines	1247.3	Commune
ER17	Emplacement réservé : Aménagement routier et paysager entrée de ville Général Leclerc	11362.1	Commune
ER18	Emplacement réservé : Création voirie depuis la rue du Gué aux Anes	3159.2	Commune
ER19	Emplacement réservé : Aménagement des berges de la Blaise	1517.1	Commune
ER20	Emplacement réservé : Désenclavement de la ZAC du Clos Maillard par création d'une jonction avec la rue du Commandant Hieaux	261.1	Commune
ER21	Emplacement réservé : Aménagement d'un giratoire sur la rue de la Garenne	221.6	Conseil départemental
ER22	Emplacement réservé : Création d'un accès piétonnier entre opération d'aménagement et rue de la Muette	345.1	Commune
ER23	Emplacement réservé : Aménagement paysager du pont Saint-Martin	1423.4	Communauté d'Agglomération
ER24	Emplacement réservé : Création d'une voirie d'accès à l'aire d'accueil des gens du voyage	2562.0	Communauté d'Agglomération